



PREFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale des Territoires
Service Aménagement, Biodiversité et Eau
Unité Police de l'Eau

Délégation Territoriale de Sarreguemines

Affaire suivie par Pascal RIDGEN
pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 80

Monsieur le Maire
de la Ville de Freyming-Merlebach
42, rue Nicolas Colson
57800 FREYMING-MERLEBACH

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant le projet de lotissement d'habitation " Le Parc à Bois " à Freyming-Merlebach

Metz, le 12 novembre 2018

PJ : Dossier de déclaration + Fiche descriptive
Récépissé de déclaration
Courrier de non opposition

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Gestion des eaux pluviales du projet de lotissement d'habitation "Parc à Bois" à FREYMING-MERLEBACH**

Ce dossier a été déposé par la SODEVAM, 14b bis Boulevard Paixhans à 57011 METZ.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire de la fiche descriptive ;
- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n° 57-2018-00160** en date du 28 septembre 2018, accompagné du courrier de non opposition du 12 novembre 2018.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable de l'Unité Police de l'Eau

Valérie ANTOINE-POTIER